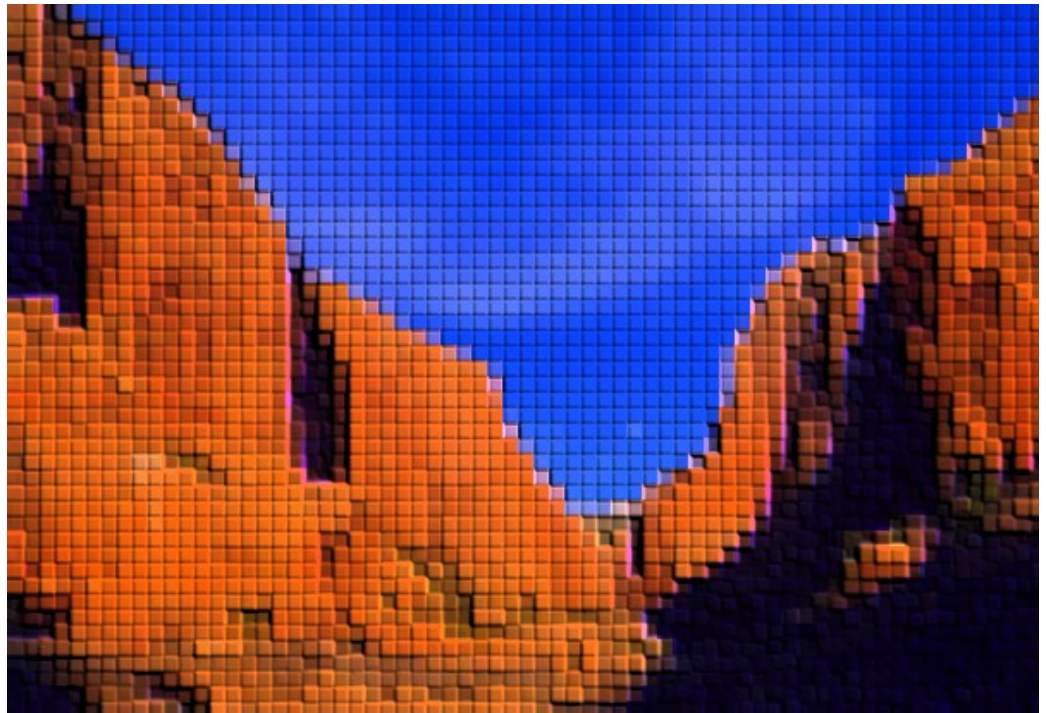


D.E.S.S. EN GÉOMATIQUE ET CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE



2023-2024

Département de géographie

Le Département de géographie vous souhaite la bienvenue. Ce guide vise à vous familiariser davantage avec le programme et les services qui vous sont offerts.

TABLES DES MATIERES

TABLES DES MATIERES	1
1. INTRODUCTION	3
MOT DE LA RESPONSABLE DU PROGRAMME	3
Le département de géographie	3
Le Comité des études supérieures	4
Domaines de recherche en géographie	4
2. PRESENTATION DU PROGRAMME	5
ADMISSION	5
D.É.S.S. (2-157-1-4)	5
Du D.É.S.S. (2-157-1-4) à la maîtrise (2-155-1-1)	5
Exemple de cheminement – D.É.S.S.	5
Structure du programme du D.É.S.S - VERSION 00 (A2020)	5
Bloc 70A Géomatique et analyse spatiale - Option	6
Bloc 70B Environnement physique – Option	6
Bloc 70C Environnement humain – Option	6
Bloc 70D Environnement interdisciplinaire – Option	6
Bloc 70E Ouverture multidisciplinaire – Choix	7
Bloc 70F Travail dirigé en géomatique et cartographie dynamique – Obligatoire	7
Lectures dirigées (GEO6193, GEO6293 et GEO6393)	7
GEO6310- Travail dirigé	7
3. INSCRIPTIONS, MODIFICATION ET ABANDON DES COURS	7
Cours de l'université – Inscription en ligne	7
Ressources pour le choix de cours	7
Ententes interuniversitaires (BCI)	8
Annulation ou modification de cours	8
Comment procéder?	8
Modalité d'évaluation	9
Reprise de cours, Notation	9
Cours obligatoire	9
Cours à option	9
Cours au choix	9
Exclusion	10
4. DIPLOMATION	10
Processus	10
Délai	10
Remise	10
Attestation	10

Collations des grades	10
5. BOURSES	10
6. ANNEXE – PRINCIPAUX SERVICES.....	11
Services à l'Université	11

1. INTRODUCTION

MOT DE LA RESPONSABLE DU PROGRAMME

Chers étudiants,¹

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons au programme de **D.É.S.S. en géomatique et cartographie dynamique**. Nous vous souhaitons du succès dans votre parcours et nous sommes là pour vous appuyer dans vos démarches. La géographie, étant une science interdisciplinaire, comporte plus de flexibilité et vous permet d'explorer plus facilement de nouveaux horizons tout au long de votre apprentissage. Nous vous encourageons à profiter de cette ouverture pour élargir vos connaissances, vos expériences et vos horizons.

Au plaisir,

Liliana Perez

LE DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Les études de cycles supérieurs sont régies par les règlements généraux du vice-rectorat adjoint des études supérieures et postdoctorales, auxquels s'ajoutent des modalités de fonctionnement spécifiques au Département de géographie. Ces règlements sont décrits brièvement dans ce guide. Tous les étudiants doivent suivre ces consignes puisqu'elles visent à protéger la qualité des diplômes et à assurer des conditions optimales de réalisation des études.

Nous espérons que l'information contenue dans ce guide contribuera à la poursuite harmonieuse de vos études de cycles supérieurs en géographie à l'Université de Montréal. Les candidats sont priés de prendre connaissance des informations présentées dans ce guide et de s'y conformer. Si vous avez des commentaires ou des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Responsable du programme : Liliana Perez
Local : B-5009
Téléphone : (514) 343-8003
Courriel : l.perez@umontreal.ca

Technicienne à la gestion des dossiers étudiants : Sabine Démosthènes
Local : 2051-13
Téléphone : (514) 343-6111 poste 37425
Courriel : sabine.demosthenes@umontreal.ca
cycles-sup@geog.umontreal.ca

Consultez régulièrement le site web du département : www.geog.umontreal.ca et notre page Facebook : <https://www.facebook.com/geographieudem/>

¹ Pour faciliter la lecture, le genre masculin est utilisé sans discrimination.

LE COMITÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Le Comité des études supérieures (CÉS) joue un rôle prépondérant dans la gestion des programmes de 2e et 3e cycles. Le CÉS examine les candidatures et administre les dossiers au nom du directeur du département. Il fournit, sur demande, des conseils aux étudiants sur leur choix de cours, sur les démarches à suivre dans leur projet de recherche et sur le choix d'un directeur de recherche. Il évalue également les programmes d'études supérieures et fait des recommandations de création ou de modification de programme à l'Assemblée départementale.

Le comité des études supérieures (CÉS) est constitué par :

- James King
- Liliana Perez
- Sébastien Nobert

DOMAINES DE RECHERCHE EN GÉOGRAPHIE

L'ÉSP ([Études supérieures et postdoctorales](#)) et le CÉS du département de géographie favorisent la convergence entre les intérêts de recherche des professeurs et ceux des candidats à la maîtrise et au doctorat qu'ils dirigent. Ceci assure aux étudiants un encadrement supérieur.

Les activités de recherche des professeurs, regroupent l'ensemble des domaines de la géographie.

En géographie humaine, les programmes de recherche suivants forment les principaux pôles d'activité : les métropoles, les transports, l'environnement et l'écologie politique, la migration, les espaces culturels, la santé et la production des inégalités socio spatiales.

En géographie physique, les professeurs se spécialisent surtout dans les études sur le Quaternaire, les systèmes eau-sol et l'environnement atmosphérique.

Il existe aussi des programmes de recherche dans les techniques spécifiques aux géographes notamment en télédétection, en science de l'information géographique et en modélisation des systèmes complexes.

2. PRESENTATION DU PROGRAMME

ADMISSION

D.É.S.S. (2-157-1-4)

Le programme court du **D.E.S.S. en géomatique et cartographie dynamique** offre à l'étudiant une formation avancée dans ces domaines afin de répondre à une croissance importante des systèmes d'information géographique (S.I.G.) et des nouvelles techniques de cartographie dynamique dans plusieurs secteurs professionnels.

Ce programme comporte 30 crédits répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires attribués à un travail dirigé, 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

DU D.É.S.S. (2-157-1-4) À LA MAÎTRISE (2-155-1-1)

Ce programme peut permettre un accès direct à la [maîtrise en géographie](#) (formation pratique), après avoir obtenu au moins 18 crédits.

EXEMPLE DE CHEMINEMENT – D.É.S.S.

Pour les étudiants avec stage qui commencent à l'**Automne**

Année	Trimestre	Activités
1	Trimestre 1 (A23)	<ul style="list-style-type: none"> Trois cours à option (9 crédits)
	Trimestre 2 (H24)	<ul style="list-style-type: none"> Deux cours à option et un cours au choix (9 crédits) Compléter 18 crédits de cours et chercher un projet pour GEO6310
	Trimestre 3 (E24)	<ul style="list-style-type: none"> GEO6310 (Travail dirigé)

Pour les étudiants avec stage qui commencent à l'**Hiver**

Année	Moment	Activités
1	Trimestre 1 (H24)	<ul style="list-style-type: none"> Trois cours à option (9 crédits)
	Trimestre 2 (E24)	<ul style="list-style-type: none"> GEO6310 (Travail dirigé)
	Trimestre 3 (A24)	<ul style="list-style-type: none"> Deux cours à option et un cours au choix (9 crédits) Compléter 18 crédits de cours et chercher un projet pour GEO6310

STRUCTURE DU PROGRAMME DU D.É.S.S. - VERSION 00 (A2020)

Le D.É.S.S. comporte 30 crédits. Il doit être complété en 12 trimestres.

SEGMENT 70

Les crédits du D.É.S.S. sont répartis de la façon suivante :

- 12 crédits pour un travail dirigé (obligatoires), 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

BLOC 70A GÉOMATIQUE ET ANALYSE SPATIALE - OPTION

Minimum 12 crédits, maximum 15 crédits

Cours	Titre	Crédits
GEO 6149	Sujet spécial en géomatique	3.0
GEO 6302	Cartographie interactive et géoweb	3.0
GEO 6303	S.I.G. : Acquisition de données spatiales	3.0
GEO 6341	Étude de systèmes complexes socioécologiques	3.0
GEO 6343	Télédétection avancée	3.0
GEO 6352	S.I.G. : Analyse des données spatiales	3.0
GEO 6360	Création et gestion des bases de données spatiales	3.0
GEO 6361	Automatisation des processus d'analyse spatiale	3.0
GEO 6393	Lectures dirigées en géomatique	3.0

BLOC 70B ENVIRONNEMENT PHYSIQUE – OPTION

Maximum 6 crédits

Cours	Titre	Crédits
GEO 6100	Dynamiques des écosystèmes	3.0
GEO 6102	Processus physiques en science de la Terre	3.0
GEO 6142	Biogéochimie environnementale	3.0
GEO 6148	Sujet spécial en géographie physique	3.0
GEO 6157	Stage en laboratoire	3.0
GEO 6193	Lectures dirigées en géographie physique	3.0

BLOC 70C ENVIRONNEMENT HUMAIN – OPTION

Maximum 6 crédits

Cours	Titre	Crédits
GEO 6147	Sujet spécial en géographie humaine	3.0
GEO 6200	Géographie politique : espaces et pouvoir	3.0
GEO 6201	Géographie du développement économique	3.0
GEO 6202	Cultures, natures, savoirs	3.0
GEO 6204	Écologie politique et enjeux environnementaux	3.0
GEO 6205	À qui la ville? Fabrique urbaine et néolibéralisme	3.0
GEO 6293	Lectures dirigées en géographie humaine	3.0

BLOC 70D ENVIRONNEMENT INTERDISCIPLINAIRE – OPTION

Maximum 3 crédits

Cours	Titre	Crédits
EDD 6040	Gestion de l'eau : concepts et enjeux	3.0

BLOC 70E OUVERTURE MULTIDISCIPLINAIRE – CHOIX

Minimum 3 crédits

Cours de cycles supérieurs du Département, d'autres départements ou d'autres universités, avec l'approbation du responsable du programme.

BLOC 70F TRAVAIL DIRIGÉ EN GÉOMATIQUE ET CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE – OBLIGATOIRE

Cours	Titre	Crédits
GEO 6310	Travail dirigé - analyses en géomatique appliquée	12.0
***Aucune inscription n'est requise pour ce cours. L'inscription sera faite lorsque votre travail dirigé sera terminé. Vous devez cependant remplir le formulaire de travail dirigé au début de votre étude (début du trimestre) : (http://geographie.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/)		

LECTURES DIRIGÉES (GEO6193, GEO6293 ET GEO6393)

Vous devez remplir le formulaire sur le site du département au début du trimestre. Un travail d'une vingtaine de pages doit être fait suite à une liste de lectures fournie par le directeur de recherche. La correction est faite aussi par le directeur. Un « **SEUL** » cours de lectures dirigées est accepté par programme.

GEO6310- TRAVAIL DIRIGÉ

Avant de commencer le travail dirigé, vous devez remplir le formulaire d'inscription en sélectionnant le sigle de cours GEO6310 au trimestre que vous comptez faire votre dépôt officiel de votre travail dirigé sachant qu'il y a des dates limites.

Le travail dirigé est réalisé sous la direction d'un professeur du département. Il est axé sur la réalisation d'un projet comportant une série d'analyses spatiales sur un même thème, à déterminer par le directeur du projet. L'étudiant sera appelé à se familiariser avec les textes scientifiques sur le thème en question (p. ex. : flux de contaminants aquatiques, étalement urbain, etc.), à organiser et à traiter des données spatiales, à réaliser des analyses pertinentes, et à rédiger un rapport sur les résultats en les mettant en lien avec les écrits connexes.

Le travail dirigé est évalué par le directeur.

3. INSCRIPTIONS, MODIFICATION ET ABANDON DES COURS

COURS DE L'UNIVERSITÉ – INSCRIPTION EN LIGNE

Vous pouvez faire votre choix de cours en ligne dans le [Centre étudiant](#). Vous devez cependant avoir **un seul programme actif** au trimestre d'inscription.

RESSOURCES POUR LE CHOIX DE COURS

- [Vidéo : L'inscription aux cours pas à pas](https://youtu.be/gvzvh4ojzpu) (<https://youtu.be/gvzvh4ojzpu>)
- [Aide Centre étudiant – Inscription](https://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/aide-centre-etudiant/#c17708) (<https://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/aide-centre-etudiant/#c17708>)
- [Légende des cours affichés à l'horaire](https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/horaire-des-cours/legende-cours/) (<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/horaire-des-cours/legende-cours/>)
- [Dates importantes pour l'inscription](https://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/inscription/) (<https://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/inscription/>)

IMPORTANT : Lorsque vous ne pouvez effectuer la transaction par vous-même dans le Centre étudiant, faites votre choix de cours à l'aide du formulaire INSCRIPTION dans votre [Centre étudiant](#), à la vignette « Vos formulaires ». NOUVEAU

Je souhaite m'inscrire à un cours

Je suis étudiant ...	Actions à prendre	
	Avant date limite	Après date limite
Au 1^{er} cycle Dans un programme court aux CSUP <small>DESS, microprogramme etc.</small>	En libre-service dans votre Centre étudiant	Vignette vos formulaires INS_inscription
À la maîtrise ou au doctorat Plan global d'études approuvé	Aucune action	
À la maîtrise ou au doctorat Plan global d'études pas approuvé	Vignette vos formulaires INS_inscription	

Important | Les étudiant(e)s à un programme d'échange ou interuniversitaire, les étudiant(e)s libres et visiteur(se)s doivent consulter leur TGDE pour connaître la procédure.

Université de Montréal et du monde.

ENTENTES INTERUNIVERSITAIRES (BCI)

L'étudiant qui désire suivre un cours au choix dans une autre université, doit compléter une demande via le site web de la CRÉPUQ. Vous trouverez la procédure au lien suivant :

Le [Bureau de coopération interuniversitaire – BCI](#) est l'organisme responsable de ce service. (<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/ententes-interuniversitaires/>) Pour annuler un cours BCI, il faut repasser par le site des ententes interuniversitaires.



ANNULATION OU MODIFICATION DE COURS

Annulation de cours (enlever un cours de votre horaire)

Vous êtes inscrit à l'un des [programmes courts](#) : vous pouvez modifier ou annuler un cours dans le Centre étudiant en libre-service. [Voir la démarche](#) (<https://registraire.umontreal.ca/nous-joindre/aide-centre-etudiant/#c17772>)

Il est fortement suggéré de [vérifier vos dates limites](#) d'annulation sans frais et d'abandon avec frais avant de procéder.

COMMENT PROCÉDER?

1. Accédez au [Centre étudiant](#).
2. Dans la section **ÉTUDES**, cliquez sur **INSCRIPTION**.
3. Sélectionnez **ABANDON**, puis choisissez le trimestre pour lequel vous voulez annuler ou abandonner un ou des cours.
4. Cochez la case correspondant au cours à annuler ou abandonner, puis cliquer sur **ABANDONNER LES COURS COCHÉS**
5. Vérifier les renseignements à l'écran. **ATTENTION** : Si le système exige un motif, c'est que la date limite d'annulation est franchie pour ce cours. Ce sera alors un cours abandonné, il ne sera pas remboursé et la note ABA figurera au relevé de notes.

6. Confirmer en cliquant **FIN**, s'il y a accord sur les conditions.
7. Appuyer sur **VOTRE HORAIRE** pour vérifier le succès de la transaction.

N'oubliez pas de consulter les calendriers pour connaître les dates limites d'abandon : <http://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/calendriers-universitaires/>. Les dates sont aussi mentionnées dans votre centre étudiant.

Pour plus d'informations concernant les annulations, abandons ou modifications, consultez le lien suivant : <http://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/modification-annulation-et-abandon-de-cours/>

Important

N'oubliez pas d'abandonner un cours si vous n'y assistez pas, car il sera considéré comme un échec. **Si vous n'abandonnez pas le cours, vous obtiendrez à votre bulletin la note « F* ».**

Un cours abandonné peut-être repris au cours d'un autre trimestre sans frais supplémentaire.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Dans un cours, l'étudiant doit obtenir la note minimale de C. La moyenne générale dans le programme ne doit jamais être inférieure à B- (2,7 sur 4,3).

REPRISE DE COURS, NOTATION

À moins qu'il ne soit exclu du programme en conformité des articles 59 et 88 du règlement des études supérieures et postdoctorales, l'étudiant qui subit un échec à un cours a droit à une seconde évaluation. Les modalités de la seconde évaluation sont : la reprise de l'examen, la reprise du cours, la substitution de cours ou toute autre forme d'évaluation jugée adéquate.

COURS OBLIGATOIRE

L'étudiant qui a subi un échec à un cours obligatoire doit reprendre, **dans l'année qui suit cet échec** ou dès que le cours sera offert ultérieurement, le même cours ou l'équivalent, ou faire un autre travail ou subir un examen de reprise.

COURS À OPTION

L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit reprendre le même cours ou, avec l'approbation du doyen, lui substituer un autre cours à option **dans l'année qui suit cet échec**, ou faire un autre travail, ou subir un examen de reprise.

COURS AU CHOIX

L'étudiant qui a subi un échec à un cours au choix peut le reprendre ou, avec l'approbation du doyen, lui substituer un autre cours au choix, ou faire un autre travail, ou subir un examen de reprise selon les modalités de reprise prévues au règlement pédagogique de la faculté responsable du cours.

Notes au bulletin

Toutes les notes obtenues par l'étudiant sont portées à son bulletin. Cependant, en cas de reprise, seule la dernière note, qui ne peut être supérieure à B-, sert au calcul de la moyenne cumulative.

EXCLUSION

Si un message d'exclusion apparaît dans votre centre étudiant, communiqué avec votre TGDE dans les plus brefs délais. Il y a plusieurs raisons qui peuvent amener un étudiant à être exclu du programme :

- Si vous avez deux échecs (même si vous avez repris le cours et que vous avez réussi la reprise), au troisième échec vous êtes exclu de votre programme;
- Si vous avez deux échecs au même cours, malgré la reprise réussie;
- Si vous ne maintenez pas une moyenne de 2,7 TOUT AU LONG DE VOS ÉTUDES;
- Si vous êtes quatre trimestres sans vous inscrire à un cours (microprogramme et D.É.S.S. seulement);
- Si vous n'êtes pas inscrit au premier trimestre.

Pour toutes informations supplémentaires, consulter le règlement pédagogique au lien suivant :

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

4. DIPLOMATION

PROCESSUS

Le processus de diplomation suit de nombreuses étapes de validation au sein des instances de l'Université. Ce processus offre une assurance quant à la qualité et à la validité du diplôme ou du grade conféré.

DÉLAI

Le délai entre la fin du dernier cours, ou de la dernière activité pédagogique et la réception du diplôme par la poste ou à la collation des grades aux cycles supérieurs est de **8 à 10 mois**.

REMISE

Le diplôme ou attestation est envoyé à l'étudiant par la poste, toujours mettre à jour votre adresse dans le centre étudiant. Voir lien suivant : <http://registraire.umontreal.ca/dates-importantes/remise-des-diplomes/>

ATTESTATION

Vous pouvez commander une attestation au lien suivant dès que la date d'obtention du diplôme est saisie à votre dossier et est visible sur le relevé de notes non officiel :

<http://registraire.umontreal.ca/documents-officiels/commander-un-document/>

COLLATIONS DES GRADES

Tous les finissants qui ont satisfait aux exigences de leur programme reçoivent une invitation officielle à s'inscrire à leur collation des grades. Notez que l'invitation est transmise à l'adresse courriel institutionnelle (@umontreal.ca). Assurez-vous de la validité de votre adresse courriel institutionnelle et de l'exactitude de vos coordonnées personnelles dans Synchro. Pour connaître les dates des cérémonies à venir, consultez le lien suivant : <http://collation.umontreal.ca/calendrier-et-inscription/les-collations-par-faculte/#c24743>

5. BOURSES

Vous trouverez sur le site de l'Université à l'adresse suivante : <http://www.bourses.umontreal.ca/>, une liste des bourses offertes. Vous recevrez aussi des offres de bourses par courriels. Lorsque vous devez faire parvenir votre demande au département pour une présélection des candidatures, veuillez la déposer deux semaines avant la date indiquée par la faculté ou l'université dans l'annonce de la bourse.

6. ANNEXE – PRINCIPAUX SERVICES

SERVICES À L'UNIVERSITÉ			
Admission		Pavillon J.-A.-DeSève, 3 ^e étage	https://admission.umontreal.ca/
Aide financière			https://vieetudiante.umontreal.ca/aide-financiere-emploi
Bureau des étudiants internationaux	<ul style="list-style-type: none"> Gestion des dossiers des étudiants étrangers 		http://www.bei.umontreal.ca/
Centre d'émission de la carte UdeM		Pavillon J.-A.-DeSève, rez-de-chaussée	www.carte.umontreal.ca
Documents officiels			http://www.etudes.umontreal.ca/dossier/doc_officiels.html
Faculté des études supérieures	<ul style="list-style-type: none"> Cheminement Règlements pédagogiques Études postdoctorales Bourses (FESP) 	http://fesp.umontreal.ca/la-faculte/qui-fait-quoi-a-la-fesp/	http://www.esp.umontreal.ca/
Frais de scolarité	Pour toutes questions concernant les frais de scolarité ou erreur dans votre facture, communiquer avec : http://www.etudes.umontreal.ca/joindre/index.html ou consulter le lien suivant : http://www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes/droit-scolarite.html		
Registraire	<ul style="list-style-type: none"> Attestations <ul style="list-style-type: none"> Droits de scolarité Aide centre étudiant 	Pavillon J.-A.-DeSève, 3 ^e étage	http://registraire.umontreal.ca/accueil/
Services aux étudiants (SAE)		Pavillon J.A. DeSève 2332, boul. Édouard-Montpetit	www.sae.umontreal.ca

Association des étudiants et des étudiantes en géographie (AÉÉCSGUM)

Association des étudiants et des étudiantes en géographie des cycles supérieurs de l'Université de Montréal

Le groupe Facebook de l'association AÉÉCSGUM :

<https://www.facebook.com/groups/aeecsgum/>